ARRETE PORTANT PLACEMENT EN CONGE D’ADOPTION

***Les mentions en italiques constituent des commentaires destinés à faciliter la rédaction de l’arrêté. Ils doivent être supprimés de l’arrêté définitif.***

Le Maire *(ou le Président)* de ...

Vu le code du travail, et notamment ses articles L. 1225-37 à L. 1225-46-1 ;

Vu le code général de la fonction publique, et notamment son article L. 631-8 ;

***Pour un contractuel :*** *Vu le décret n° 88-145 du 15 février 1988 pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale, et notamment son article 10 ;*

Vu le décret n° 2021-846 du 29 juin 2021 relatif aux congés de maternité et liés aux charges parentales dans la fonction publique territoriale, et notamment ses articles 10 à 12 ;

Vu la demande de Monsieur *(ou Madame)* … du … précisant la date d’arrivée de l’enfant et les dates prévisionnelles du congé ;

Considérant que Monsieur *(ou Madame)* a présenté toutes les pièces justificatives *(tout document attestant qu’il s’est vu confier un enfant par le service départemental d’aide sociale à l’enfance, l’Agence française de l’adoption ou tout autre organisme autorisé pour l’adoption lui confiant un enfant placé en vue de son adoption ou adopté et précisant la date de son arrivée au foyer ; une déclaration du conjoint adoptant qui atteste qu’il ne bénéficie pas d’un congé d’adoption au titre de l’enfant adopté ou, le cas échéant, que le congé est réparti entre les deux fonctionnaires adoptants)* .

Considérant qu’il s’agit de l’adoption d’un *ou de plusieurs enfants ;*

***Lorsque les deux parents sont agents publics en activité :***

*Considérant que le conjoint de Madame (ou la conjointe de Monsieur) est agent public en position d’activité ;*

**ARRÊTE**

**Article 1 :**

A compter du …, Monsieur ou *(Madame)* … né*(e)* le …, *(grade)* ... est admis*(e)* au bénéfice d’un congé d’adoption du ... au … inclus soit pour une durée de … semaines.

**Article 2** :

Pendant cette période, l’intéressé*(e)* percevra la totalité du traitement, du supplément familial de traitement et de l'indemnité de résidencependant la durée du congé.

Le régime indemnitaire doit également être versé, dans les mêmes proportions que le traitement, sans préjudice de sa modulation en fonction de l'engagement professionnel de l'agent et des résultats collectifs du service.

La prise en charge par l'employeur des titres d'abonnement pour les déplacements entre le

domicile et le lieu de travail est suspendue durant tout mois calendaire intégralement couvert

par une période de congé d’adoption.

Le congé pour adoption compte comme services accomplis pour l'ouverture des droits à congés annuels, l'avancement et la retraite. Il interrompt le congé annuel.

Article 3 :

Le Directeur Général des Services *(ou la secrétaire de mairie, le Directeur…)* est chargé de l’exécution du présent arrêté qui sera notifié à Monsieur *(ou Madame)*...

**Article 4 :**

Le Maire *(ou le Président)* certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, devant le Tribunal Administratif d’Amiens dans un délai de deux mois, à compter de la présente notification.

**Article 5**:

Ampliation du présent arrêté sera transmise au Président du Centre de Gestion et au comptable de la collectivité.

Notifié à l'agent le : Fait à ..., le ...

(date et signature) Le Maire *(le Président)*,